



GRILLE-HORAIRE 3º TQ GESTION

**ENSEIGNEMENT DE QUALIFICATION** 

## Conditions d'admission en 3e technique :

Peuvent être admis comme élèves réguliers en 3° année de l'enseignement secondaire technique :

- les élèves réguliers qui ont obtenu le CE1D;
- les élèves qui sont orientés par le Conseil de classe vers une 3° année de l'enseignement secondaire dans les formes et sections définies par celui-ci;
- les élèves qui ont terminé avec fruit la 3° année de l'enseignement secondaire professionnel de plein exercice et qui font l'objet d'un avis favorable du Conseil d'admission;
- les élèves qui ont terminé avec fruit la 3° année de l'enseignement secondaire en alternance (art. 49) et qui font l'objet d'un avis favorable du Conseil d'admission ;

Formation commune:	Religion-Morale-CPC: Français: Formation Mathématique: Formation géographique et historique Histoire: Géographie: Formation scientifique: Éducation physique: Langue moderne I (A/N):	2 4 2 1 1 2 2 2 2
	Sous-total:	16 périodes
Formation optionnelle:		
	Langue moderne I (A/N): Langue moderne II (A/N): Économie Droit civil Secrétariat – bureautique	2 2 7 2 5
	Sous-total:	18 périodes
	TOTAL:	34 périodes